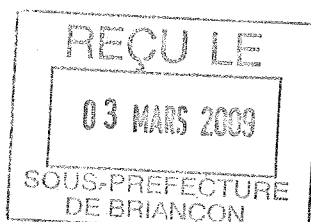




Les Cordeliers
1, rue Aspirant Jan
05105 BRIANÇON cedex
Tél. 04 92 21 35 97
Fax. 04 92 20 38 90
accueil@ccbrianconnais.fr
www.ccbrianconnais.fr



CONSEIL COMMUNAUTAIRE

20 février 2009

Le 20 février 2009 à 19 heures, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 13 février 2009 en la salle du Conseil les Cordeliers, sous la Présidence de M. Alain BAYROU,

Nombre de conseillers en exercice : 37
Présents : 34
Nombre de pouvoir : 1
Nombre de Votes : 35

M. Xavier CRET est nommé secrétaire de séance.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Commune de Briançon : M. Alain BAYROU – Mme Claire BARNEOUD – M. Jean SODE – M. Rachid DJEFFAL – Mme Catherine VALDENAIRE – M. Romain GRYSKA (représentant M. Philippe PELLORCE) Mme Monique OLLAGNIER – M. Jean-François PEGUY – Mlle Karine ESCALIER – M. Jean-Pierre NARSAPA – Mme Nicole NUSBAUMER.

Commune de Cervières : M. Thierry DUCURTIL – M. Marc FAURE-BRAC

Commune de La Grave : M. Jean-Pierre SEVREZ – Jean-Louis FAURE

Commune de La Salle les Alpes : M. Alain FARDELLA – M. Philippe MICHELON – Mme Christine VALLA (représentant Mme Claudine FINE).

Commune de Monétier les Bains : M. Pierre BOUVIER – M. Roger GUGLIELMETTI – Mme Béatrice KOEKKOEK

Commune de Montgenèvre : M. Guy HERMITTE.

Commune de Névache : Mme Corinne MEYER.

Commune de Puy St André : M. Pierre LEROY.

Commune de Saint Chaffrey : M. Henry RAOUX – M. Philippe STOCKLI – M. Philippe MARIACHER.

Commune de Val des Prés : M. René SIESTRUNCK – M. Alain BLOCH TREFOUSSE.

Commune de Villar d'Arène : M. Xavier CRET – Mme Nicole MATHONNET.

Commune de Villard Saint Pancrace : Mme Laurence FINE – Mme Brigitte BOREL – M. Christian BREMOND.

AVAIT DONNÉ POUVOIR : M. Georges POUCHOT ROUGE BLANC à Mme Corinne MEYER.

Le quorum étant atteint, les conseillers communautaires peuvent valablement délibérer.

DELIBERATION N° 2009-012 DU 20 FEVRIER 2009

Rapporteur : M. Thierry DUCURTIL,

OBJET : DEVELOPPEMENT RURAL

Centre d'Incendie et de Secours de Serre Chevalier
Acquisitions foncières



LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Briançonnais approuvés par Arrêté Préfectoral n°2005-154-5 en date du 3 juin 2005 et en particulier l'article 6 C II 2 qui prévoit la gestion et le financement des services d'incendie et de secours sous réserve des dispositions du chapitre IV, titre II, livre IV, 1^{ère} partie du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 4 du 22 décembre 2005 portant décision de réaliser les acquisitions foncières nécessaires au projet de construction du Centre d'Incendie et de secours de Serre Chevalier, au lieu-dit "Les Oches", commune du Monétier Les Bains,

Vu l'avis des Domaines en date du 7 octobre 2005, estimant la valeur des terrains entre 37,21€ et 42,63 €/m²,

Considérant l'accord des propriétaires concernés pour la vente de leurs terrains au prix de 40 €/m²,

Vu l'avis favorable du bureau en date du 6 février 2009,

Vu l'avis favorable de la Commission DEVELOPPEMENT RURAL en date du 11 février 2009,

Vu l'accord unanime de l'assemblée pour procéder à un vote à main levée en application de l'article L 2121-21 du code général des collectivités territoriales,

Vu le résultat du vote à main levée, Favorable à l'unanimité,

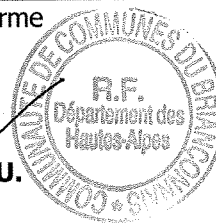
DELIBÈRE

- Décide des acquisitions foncières suivantes, nécessaires à la réalisation de l'emprise foncière du C.I.S. Serre Chevalier :
 - Auprès des consorts SAIGNOL : parcelle AI 582, 437 m² au prix de 17 480 €
 - Auprès des consorts GALLAND : parcelle AI 413, 697 m² au prix de 27 880 €
- Autorise M. Thierry DUCURTIL, Vice-président délégué au Développement Rural à signer les actes nécessaires à la mise en œuvre de ces acquisitions.
- Rappelle que les crédits correspondants seront inscrits au budget primitif – budget général 2009 de la Communauté de Communes du Briançonnais.

Pour copie conforme

Le Président,

Alain BAYROU.



Date dépôt S.P. : - 2 MARS 2009

Date affichage : - 4 MARS 2009